

ABONNEMENTS;

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE

VALAISAN

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Impressions de Fête

Si la Grèce s'enorgueillit toujours, après tant de siècles, d'offrir à l'univers l'émouvante perspective des plaines de Marathon, la vieille ville d'Agaune verra longtemps encore, accourir des quatre coins de la Suisse catholique, les pèlerins des Martyrs thébéens.

Un jour, c'est une manifestation religieuse; un autre, c'est une fête patriotique; c'est une réunion de chanteurs, de musiciens, d'instituteurs etc., etc.

Jeudi, comme nous l'avions annoncé d'ailleurs, St-Maurice accueillait la Vallensis et célébrait les noces d'or de la section locale des Etudiants Suisses.

Quel anniversaire! Quel enthousiasme! Quels discours!

La Basilique, déjà marquée par la Foi, l'Art et le Temps du sceau de leur sublime trinité, avait reçu la décoration d'un jour de sacre.

Et, par une attention infiniment délicate, c'est un ancien président de l'Agaunia, M. le Chanoine Chambettaz, qui a officié, un ancien président encore de l'Agaunia, M. le Dr Mariétan, qui a prononcé l'allocution de circonstance.

Nous donnerons mardi de larges extraits de ce beau discours, sur l'Idéal et l'Action, qui met sous notre plume le joli vers de Cyrano

Mourir au besoin sous un ciel rose

En faisant un bon mot pour une belle cause

Tout, au reste, porte à l'admiration dans l'église de l'Abbaye: l'ordonnance des cérémonies, l'éclat de la pompe déployée, la musique et le chant sacrés qui sont toujours un réconfort pour l'âme et une joie pour l'oreille et les yeux. Il y a notamment, au commencement et à la fin de la messe, des improvisations de M. Sidler qui sont de petits chefs-d'œuvre.

Avant d'aborder l'heure du travail, qui s'ouvre devant M^r l'Evêque de Bethléem et devant Messieurs les Conseillers d'Etat Bioley, Burgener et Seiler, soulignons le regret de tous pour l'indisposition qui nous a privés du rapport de M. l'Avocat Jules Tissières.

M. l'Avocat Coquoz, toujours obligeant et toujours spirituel, nous a beaucoup intéressés par une petite promenade à travers les articles de notre vieux code pénal valaisan dont quelques-uns réclament une révision urgente.

C'est encore une question de ce genre que M. l'Avocat Clausen a traitée dans son rapport allemand que l'on a qualifié de travail excellent et complet.

M. l'Avocat Leuzinger a soulevé un lièvre qui ne tardera pas à courir: c'est le vœu que nos représentants aux Chambres fédérales adoptent une attitude énergique devant les tendances anticatholiques du projet du code pénal fédéral.

Puis, après quelques réflexions ou propositions d'ordre intérieur, de M. Dr le Pfammatter, de M. le Dr Mengis, de M. le Dr Jérôme Zimmermann,

trinité de titres comme on le voit, on passe au renouvellement du comité de la Vallensis.

M. Leuzinger est élu président et M. Clausen, vice-président.

C'est l'heure du banquet servi à l'Hôtel du Simplon.

Il est évident que dans nos fêtes démocratiques, on ne renouvelle pas les festins de Trimalcion

Où l'austère Sénèque, en louant Diogène, Buvaît le Falerne dans l'or,

mais nous ferons un compliment mérité pour le charmant menu et l'intelligent service.

A côté des satisfactions gastronomiques, quel spectacle ennoblissant et fortifiant pour l'âme!

Sous la verve endiablée de M. l'Avocat Coquoz, l'incomparable major de table, la parole est successivement donnée à M. le Curé de St-Maurice, à M. le Conseiller national Pellissier au nom de la Municipalité, à Monsieur le Conseiller d'Etat Bioley, à M. Walpen, président central et à M. le Dr Pfammatter.

Tout à tour, ces orateurs acclament l'Agaunia, et des vivats sans fin, des bans, des morceaux de musique et de chant leur répondent de toutes parts.

Un mot spécial de la très belle improvisation de M. Bioley, dernier survivant, depuis de longues années, des fondateurs de la section de St-Maurice.

Ce ne fut ni un discours ni un sermon: ce fut un élan d'éloquence, inspiré par les vieux souvenirs et par les émotions du cœur, et qui est allé chercher sa dernière expression dans les accents sublimes d'un second cantique de Siméon chantant la fidélité au drapeau.

Le succès de M. Bioley a été si grand, si vif, si énorme que les étudiants, enthousiasmés, l'ont souligné, longuement de leurs acclamations.

Et le soir, à travers la ville, sur leurs robustes épaules, ils ont porté en triomphe le jeune vieillard qui, le sourire aux lèvres et les larmes dans les yeux, revoyait sans doute toutes les fleurs de son printemps.....

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Cas de malpropreté. — Dans la séance de mardi, deux médecins ont signalé un curieux cas de parasitisme multiple observé chez une paysanne normande âgée de soixante-trois ans. Comme conséquence d'une malpropreté invétérée, cette femme avait une partie du corps couverte de croûtes qui lui causaient d'insupportables démangeaisons. On examina ces croûtes au microscope: ce n'était pas la gale; c'était bien pis encore, c'était un ensemencement d'acariens variés du genre de l'acarus de la gale: on en constata six espèces! D'innombrables puces venaient compléter — si l'on peut s'exprimer ainsi — cet horrible tableau. Les praticiens, avec des soins d'hygiène et de propreté dont l'application demanda un véritable dévouement, purent arriver à guérir cette infortunée: une bonne alimentation termina la cure.

Le tyrannosaure. — Le Musée d'histoire naturelle de New-York vient, d'après l'*American Museum Journal*, de s'enrichir du squelette de l'animal de proie terrestre le plus volumineux que l'on connaisse encore. Il s'agit d'un squelette de tyrannosaure, animal de la période crétacée, du groupe des dinosaures; d'un reptile par conséquent: d'une sorte de gigantesque lézard carnivore. Le tyrannosaure, avait 12 mètres de longueur, et son crâne était pourvu de mâchoires mas-

sives portant des dents pointues ayant de 5 à 15 centimètres hors de l'alvéole. Bien que l'on possède trois squelettes de ce genre, aucun n'est complet: mais il est facile, avec les parties dont on dispose, de reconstituer l'animal entier. Auprès de ce carnassier, le lion et le tigre ne sont que des chats. Il était de taille à se mesurer avec les herbivores les plus imposants de la période crétacée, malgré l'armure dont ceux-ci étaient parfois pourvus.

Pourquoi, dans les âges géologiques, s'est-il développé des formes aussi volumineuses; pourquoi ont-elles disparu, et pourquoi les formes les plus récentes sont-elles de dimensions plus modestes? Autant de questions que se posent le naturaliste et le philosophe, mais auxquelles, comme à tant d'autres, ils ne peuvent imaginer de réponse satisfaisante. Ce n'est peut-être pas de l'inconnaissable, mais c'est de l'inconnu, jusqu'à nouvel avis.

Tuë par une pierrette. — En travaillant à la vigne, samedi, M. Frédéric Vavioz, 32 ans, célibataire, habitant le hameau de Vers Cort, près Corbeyrier sur Aigle, ne prit d'abord pas garde à une petite pierre qui était entrée dans son soulier et qui le blessa légèrement au pied. Dimanche, ressentant de vives douleurs, il dut s'altérer. Le mal alla en empirant et, dans la nuit de lundi à mardi, M. Vavioz succombait au tétanos après d'indolibles souffrances. C'était un garçon honnête et travailleur, estimé de tous, dont la mort cruelle met en deuil une honorable famille de la localité.

Une expédition suisse au Maroc. — Une expédition scientifique de quarante personnes, dirigée par deux professeurs de l'école polytechnique, a quitté Zurich au milieu du mois dernier pour l'Algérie. Elle avait pour but de faire des recherches géologiques, botaniques et ethnographiques dans le nord du Sahara. D'après les nouvelles qui viennent d'arriver à Zurich, l'expédition a poussé jusqu'à Colomb-Béchar et elle a fait sur territoire marocain une superbe expédition. Les membres de l'expédition sont attendus ces jours prochains à Zurich.

Serment original. — Les étudiantes de dix-huit lycées de jeunes filles des Etats-Unis se sont engagées par serment à ne pas se marier jusqu'à ce qu'elles aient gagné à la cause du suffrage des femmes, chacune cinq cents électeurs. C'est un des mouvements les plus radicaux qu'aient encore entrepris les suffragettes.

Simple réflexion. — Quand le puits est sec, on connaît la valeur de l'eau.

Curiosité. — Le Conseil d'Etat de Genève interdit l'usage des patins à roulettes sur les trottoirs de la Ville de Genève et des communes des Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex.

Pensée. — Avec du travail et de la patience une souris coupe un câble, et de petits coups répétés abattent de grands chênes.

Mot de la fin. — J'aime les grands, grands tableaux, avec beaucoup de figures...
— Vous êtes un amateur éclairé?
— Non, je suis un encadreur!...

LES ÉVÉNEMENTS

Le Beau Régime de France

L'auteur des « Lettres de province » qui, on le sait, se pique d'être un fervent républicain, consacre aujourd'hui dans le « Temps » un nouvel article à la gloire de la France. En voici les principaux passages:

« Nous sommes censés vivre en République, qui plus est en République démocratique et égalitaire. Les actes de favoritisme, d'arbitraire, les excès de pouvoir des agents de l'autorité, les abus à tous les degrés de la hiérarchie administrative, les pratiques odieuses de cet insupportable potentiel de clocher qu'à l'heure actuelle est le politicien, la vie française tout entière accusent l'inégalité des citoyens devant l'Etat maître de la loi.

« Le régime est faussé, la Constitution est déformée, le Parlement est discrédité. Pourquoi? Parce que la République a glissé aux mains d'une

minorité soi-disant radicale qui, enragée de sauver ses positions vermouluées, redoute de laisser le pays exprimer ses vrais sentiments et l'enchaîne et l'enlève.

« Toutes les opinions ont la faculté de se manifester en liberté, d'endoctriner le pays, de se combattre les unes les autres, d'occuper le pouvoir selon l'issue de la bataille légalement livrée de part et d'autre: telle est la règle primordiale du régime représentatif basé sur le suffrage populaire. Ce régime est le nôtre. Nous conformons-nous à la règle? Nous l'avons fait à peu près pendant une période qui fut très courte, il y a longtemps.

« Sur les débris des partis frappés de stérilité pousse un syndicat de coteries incolores, toutes ayant pour principe d'action l'appât du pouvoir. Aux idées succèdent les calculs; aux partisans, les courtisans; aux drapeaux entraînant des dictateurs de foules le guidon séducteur des intrigants d'anti-chambre.

« La République dès lors connue la putrescence d'anarchie, socialisme, ralliement, dreyfusisme, tous les heurts, tous les déplacements de forces qui les accompagnèrent.

« La faction parlementaire, un moment refoulée, honteuse, masquée, peu à peu sort de l'ombre, attise les passions éparpillées et insolemment triomphante la voici cette fois qui domine par les moyens d'un jacobinisme vil, institue une politique de police. Il partage la République en bons républicains et en mauvais républicains: les bons, ceux qui se font l'instrument de ses basses machinations; les mauvais ceux qui l'humilient de leur réprobation.

« Mais point d'opposition permise: l'acclamation ou la persécution. Edgar Quinet a écrit un chapitre fameux: « Comment la terreur démoralisait la Révolution. » Nos fils lui pourront donner un pendant sous ce titre: « Comment le bloc corrompait la République. »

« Ruse, délation, abjection, le sang est de reste. Des gouvernés l'oppressive tutelle des policiers alors régnaient fit les prisonniers des gouvernants. La moindre tentative d'opposition et la plus républicaine et la plus loyale devenait coupable. Qui s'y risquait était dénoncé: qui s'y entêtait, mis en interdit.

« Cependant l'opposition constitutionnelle est l'essence du gouvernement représentatif. Qu'importe à ces gens? Ils sont les maîtres; ils se disent infaillibles, ils se veulent obéis en silence. Toute contradiction, toute critique à leurs yeux est un crime. Quoi! C'est trahir le régime que de discuter leur politique. Quoi! C'est offenser la liberté que d'en réclamer le plein exercice pour tous? Quoi! C'est mettre la République en péril que de souhaiter une autre majorité parlementaire? Quoi? Assez! Assez! Ils sont les maîtres, vous dis-je, et quiconque n'est pas pour eux est contre la République.

« N'objectez pas que la défaveur les ronge, que le discrédit des hommes peut rejaillir sur les institutions. Encore une fois, la République est leur chose. S'ils la compromettent dans l'avenir, ils s'en moquent pourvu qu'elle dure autant qu'eux. »

Nouvelles Etrangères

Curieux procès. — Un curieux procès en diffamation s'est déroulé

aujourd'hui devant le tribunal des échevins de Charlottenbourg, près de Berlin.

Le plaignant, l'écrivain populaire fort connu, Karl May, auteur de nombreux romans d'aventures et de voyages pour la jeunesse, reprochait à l'accusé, M. R. Lebius, secrétaire de syndicat jaune, d'avoir écrit de lui, dans une lettre à un tiers, qu'il était un « criminel de naissance. »

L'avocat de M. Lebius s'est, dans un long exposé, offert à fournir la preuve que M. Karl May avait été condamné en trois fois à neuf ans de travaux forcés pour vol simple ou à main armée.

La défense a soutenu également que le plaignant avait été chef d'une bande de détresseurs de grands chemins dont le repaire, qui n'avait jamais été découvert, était caché dans la forêt de Waldenburg.

Pendant de longs mois, la bande de Karl May aurait été la terreur des fermiers des environs.

Une battue fut exercée. Mary n'aurait échappé qu'en se déguisant en surveillant de prison, tandis qu'un de ses compagnons jouait le rôle de prisonnier.

Après avoir été pris par la suite et avoir purgé sa première peine de travaux forcés, le plaignant aurait eu l'idée de mettre sur le papier ses aventures.

M. Karl May conteste énergiquement les dires de la partie adverse. Il a subi des condamnations, mais non pour vol. Il n'a jamais été capitaine de brigands.

L'accusé lui répond qu'il tient ses documents de la femme divorcée du plaignant.

Finalement l'accusé est acquitté.

Dompteur blessé. — Un incident tragique vient de se produire à Hayange (Alsace-Lorraine). Depuis trois jours le cirque Pousch donne des représentations dans cette localité: sa partie ménagerie est peuplée de fauves choisis. Au cours d'une représentation, un jeune tigre se jeta brusquement sur son dompteur et lui happa le bras. Avec un sang-froid extraordinaire, le dompteur maintint le fauve durant quelques instants, cependant qu'un second dompteur qui se tenait à proximité venait à son secours en sautant d'un bond dans la niche, et que des gardiens accouraient de tous côtés. On parvint à faire rentrer le tigre dans sa cage en le lardant de terribles coups de trident.

Le dompteur, qui avait le bras en lambeaux, s'évanouit; son bras enfla à vue d'œil, et l'on craint un empoisonnement du sang.

Au cours de l'incident, des cris partirent de l'assistance et plusieurs femmes se trouvèrent mal.

Entreprises allemandes en France. — La *Tägliche Rundschau* signale l'importance croissante des établissements que les grands maîtres de forges allemands possèdent en France et principalement dans la région de l'Est.

Mettant à profit, dit ce journal, le manque d'initiative et de volonté qui caractérise le Français d'aujourd'hui — et que Demolin lui reprochait il y a quelques années — son extrême timidité qui lui fait éviter les affaires où il y a un risque à courir, les Allemands s'avancent lentement mais sûrement en France. Les Français reculent peu à peu devant eux. La défaite de Napoléon 1^{er} les avait repoussés derrière le Rhin, celle de Napoléon III les a rejetés derrière les Vosges;